

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00551
Numéro SIREN : 420 400 301
Nom ou dénomination : 4 F

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2018 sous le numéro de dépôt 10297

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

SCP BERTAUD CALLET

AVOCATS CASE 130
3 RUE SAINT JULIEN
54000 NANCY

V/REF :

N/REF : 98 B 551 / 2018-A-10297

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 16/04/2018, les actes suivants :

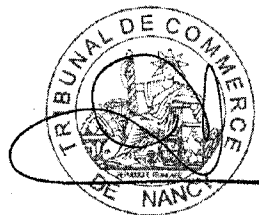
Procès-verbal d'assemblée en date du 09/10/2017
- Changement(s) de commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

4 F
Société à responsabilité limitée
6 - 8 rue Sergent Blandan
54000 Nancy

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-10297 le 08/06/2018
R.C.S. NANCY 420 400 301 (98 B 551)

Fait à NANCY le 08/06/2018,
LE GREFFIER ASSOCIE



SARL « 4 F »
Société à responsabilité limitée au capital de 300.000 €
6-8 Rue Sergent Blandan - 54000 NANCY
RCS NANCY B 420 400 301

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

EN DATE DU 9 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept,
Le neuf octobre,
A vingt heures,

Les associés de la Société 4F, SARL au capital de 300.000 €, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance.

Sont représentées :

- | | |
|--|-----------|
| – La Société Civile CHRONO, représentée par Monsieur Igor FOSSEUX
associée porteur de | 780 parts |
| – La SARL INFINITY, représentée par Monsieur Igor FOSSEUX
associée porteur de | 570 parts |
| | ----- |

Ensemble porteurs des MILLE TROIS CENT CINQUANTE PARTS, ci 1.350 parts
qui constituent l'intégralité du capital social.

Monsieur Jean-Luc MOEHREL, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué par lettre remise en mains propres en date du 21 septembre 2017, est absent.

L'assemblée est présidée par Monsieur Igor FOSSEUX - gérant - lequel constate que tous les associés sont régulièrement représentés et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoirs pour formalités.

Puis le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Messieurs Jean-Luc MOEHREL et Daniel MAAS de leurs fonctions de Commissaire aux comptes, respectivement titulaire et suppléant, avec effet à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire la SARL SOGEXCO, domiciliée 3 Rue Pierre-Simon de Laplace à METZ (57070), immatriculée au RCS de METZ sous le numéro 384 268 777, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, à savoir jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 30 septembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

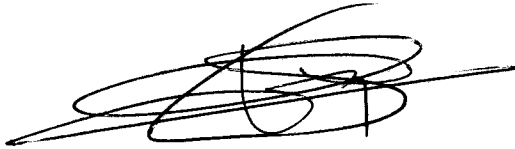
IF

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités réglementaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt heures trente et de tout ce qui précède, le présent procès-verbal a été établi et signé par les participants.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.